






CONSEIL PERSONNALISÉ QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Bénéficiez d'un conseil personnalisé pour effectuer un état des lieux de votre entreprise en matière environnementale (éco-conception, économie circulaire, prévention des déchets, énergie, économie de la fonctionnalité ...), sécurité du travail et qualité.

 PUBLIC CONCERNÉ	Les entreprises du territoire de la CCI Hérault, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés.
 OBJECTIFS	Faire un état des lieux de la situation de votre entreprise en matière : <ul style="list-style-type: none">- Environnementale (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, éco-conception, déchets, eau, énergie, réglementation, financement de projets, labellisation, certification, relation avec les tiers....)- Sécurité au travail (document unique d'évaluation des risques)- Qualité
 NATURE DE LA PRESTATION	Le conseiller CCI visite votre entreprise et étudie au cours d'un entretien personnalisé avec le dirigeant : <ul style="list-style-type: none">- Votre performance énergétique,- Les voies de l'innovation environnementale (éco-conception, économie de la fonctionnalité, nouveau business model ...)- La gestion de vos déchets- Les financements possibles pour vos projets d'investissements liés à l'environnement, la sécurité...- La réglementation relative à votre activité- Votre situation quant à la législation à laquelle votre entreprise est soumise- Mettre en place une démarche environnementale et faire reconnaître son engagement par un label officiel : EnVol et 123Environnement
 COÛT	Prestation gratuite
 CONTACT	Christophe FERNIQUE - Tél. 04 99 515 302 - c.fernique@herault.cci.fr